

Le Conseil en bref du 4 mars 2019

Débat d'orientation budgétaire

Un débat sur les orientations générales du budget, dans les deux mois précédant l'examen de celui-ci par le Conseil Municipal. A cette occasion, le Maire présente un rapport sur les orientations budgétaires de la commune, les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Cette première étape du cycle budgétaire permet ainsi d'élaborer les grands axes d'interventions de la Commune.

Premier arrêt du projet du Plan Local de l'Habitat 2019-2024 à 32 communes

Le Programme Local de l'Habitat indique les moyens à mettre en œuvre pour satisfaire les besoins en logements et en places d'hébergement, dans le respect de la mixité sociale et en assurant une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements, en précisant :

-les objectifs d'offre nouvelle ;

-les actions à mener en vue de l'amélioration et de la réhabilitation du parc existant, qu'il soit public ou privé. A cette fin, il précise les opérations programmées d'amélioration de l'habitat, les opérations de requalification des copropriétés dégradées et les actions de lutte contre l'habitat indigne ;

-les actions et opérations de requalification des quartiers anciens dégradés au sens de l'article 25 de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion ;

-les actions et opérations de renouvellement urbain, et notamment les actions de rénovation urbaine au sens de la loi n° 2003-710 du 1^{er} août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, impliquant la démolition et la reconstruction de logements sociaux, la démolition de logements situés dans des copropriétés dégradées, assorties d'un plan de revalorisation du patrimoine conservé et des mesures envisagées pour améliorer la qualité urbaine des quartiers intéressés et des services offerts aux habitants ;

-la typologie des logements à construire au regard d'une évaluation de la situation économique et sociale des habitants et futurs habitants et de son évolution prévisible. Cette typologie doit notamment préciser l'offre de logements locatifs sociaux (prêts locatifs sociaux et prêts locatifs à usage social) et très sociaux (prêts locatifs aidés d'intégration) ainsi que l'offre privée conventionnée ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) sociale et très sociale ;

-les réponses apportées aux besoins particuliers des personnes mal logées, défavorisées ou présentant des difficultés particulières ;

-les réponses apportées aux besoins particuliers des jeunes et notamment des étudiants.

Adhésion à l'ANDES (Association nationale des élus en charge du sport)

Les buts définis par cette association regroupant l'ensemble des élus en charge du sport, sont de nature à aider et promouvoir les échanges entre communes dans un souci de bonne gestion et de partage des expériences en matière d'investissement et de fonctionnement.

Subventions communales 2019

L'enveloppe allouée pour les subventions aux associations, au titre de l'année 2018, est fixée à 43 000€.

Demande de subvention pour l'aménagement du bourg de Saint-René

Une subvention à hauteur de 125 000 € est sollicitée dans le cadre du Contrat de partenariat Pays/Région.

Demande de subvention pour l'aménagement de la Zone des Grands Champs au titre des amendes de police

La commune a engagé un programme d'aménagement de cheminements piéton intégrant notamment une traversée piétonne de la RD 786 au niveau du giratoire des Grands Champs.

Le programme d'aménagement de cheminement intègre :

- Le réaménagement du chemin piéton au départ de l'Impasse du Château Rouge à rejoindre le trottoir de la RD 786,
- La traversée piétonne de la RD 786 à rejoindre la Zone d'Activités des Grands Champs.

Syndicat Départemental d'Énergie, travaux d'éclairage public dans le cadre du cheminement piétons aux Grands champs

Un travail a été mené dans le but de sécuriser l'accès à la zone commerciale des Grands Champs entre la commune et le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un coût pour la commune de 13.800 euros.

Création d'un espace de glisse universelle, validation du positionnement

La volonté des élus de la commune est d'offrir aux habitants des lieux de rencontre, d'échange, de pratique de sports et de loisirs. Les bourgs d'Hillion et de Saint-René étant séparés de plus de 3 kilomètres, il convient de rechercher des sites dans chacun des 2 bourgs afin de permettre de renforcer le lien à travers des lieux d'accueil, de rencontres, et de services essentiels.

Ce projet d'implantation de glisse universelle sera positionné en cœur de bourg d'Hillion à proximité de la salle de sports, du terrain de sports, de la salle de spectacle Georges Palante et de deux écoles.

Validation du règlement intérieur de l'accueil de mineurs sans hébergement

Suite à l'ouverture du portail familles, des modifications concernant les modalités d'inscription et de paiement sont à envisager.

Les familles procèdent à l'inscription de leur(s) enfant(s) en passant par le portail familles sur internet pour les accueils périscolaires (garderie du matin et du soir, ALSH mercredi) et extrascolaires (petites vacances et été) ainsi que pour la restauration du midi. Elles ont la possibilité de régler leurs factures par paiement en ligne à partir du portail familles.

Location des locaux de l'ancienne bibliothèque municipale, atelier couture

Le bâtiment de l'ancienne bibliothèque municipale se retrouvant vacant, il est décidé d'héberger un atelier de couture sur la commune dans la partie gauche du bâtiment au prix de 150 euros par mois.

Location des locaux de l'ancienne bibliothèque municipale, Boutiques éphémères

Le bâtiment de l'ancienne bibliothèque municipale se retrouvant vacant, il est proposé de diviser la salle de droite en 4 modules d'une surface de 15 mètres carrés chacun et de les louer pour des activités de boutiques éphémères au prix de 30€ par semaine.